

ROZOY FLASH n° 181

Bulletin d'informations communales – 24 septembre 2021



Compte rendu de la réunion du 10 septembre 2021

La séance du Conseil Municipal du 10 septembre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BEKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT – Anne-Sophie COLOMBÉ.

Absent excusé : Jean-René DURTETTE, pouvoir à Patricia CARAQUIN
Christelle BERNAILLE - Pascal PETIT

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est également présent.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Avenant travaux maison médicale,
- Avenant travaux salle de convivialité,
- Vote de crédits,
- Maisons 86 et 92, rue Charles de Gaulle,
- Emprunt TVA et ligne de trésorerie,
- Création de poste,
- Adhésion service missions temporaires,
- Projets éoliens,
- Projet GAEC LABART,
- Rapport de gestion SPL-XDEMAT,
- Rapport d'activité Fondation du Patrimoine,
- Rapport d'activité USEDADA,
- Questions diverses.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

En début de réunion, M. le Maire donne lecture de la lettre de demande de mutation dans les Ardennes de Mme Aurélie LEFEVRE, à effet au 1^{er} novembre 2021.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DÉLIBÉRATIONS

AVENANT TRAVAUX MAISON MÉDICALE

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour être en conformité (Covid) et d'autres sont demandés par le maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de l'annexe à la Maison Médicale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter au marché en cours les montants de travaux suivants :

Entreprise AARK – menuiserie extérieure – 1 242.00 € HT

Entreprise LABART – menuiserie intérieure – 750.00 € HT

Entreprise SAREMICO – climatisation – 1 734.00 € HT

Entreprise CLIMATELEC – électricité – 4 350.00 € HT

AVENANT TRAVAUX SALLE DE CONVIVIALITÉ

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont demandés par le maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la salle de convivialité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'ajouter au marché en cours les montants de travaux suivants :

Entreprise LUZURIER – métallerie-serrurerie – 1 668.00 € HT

Entreprise LABART – menuiserie intérieure – 997.00 € HT

MAISONS 86 ET 92 RUE CHARLES DE GAULLE

Le Conseil Municipal donne pouvoir à M. le Maire afin de traiter au mieux l'acquisition éventuelle de ces 2 maisons.

EMPRUNT TVA ET LIGNE DE TRÉSORERIE

En prévision de l'attente de reversement, en 2023, de la TVA par l'Etat suite aux travaux d'investissements réalisés en 2021, M. le Maire est autorisé à signer le contrat de prêt pour un montant de 185 000 € (durée de 2 ans).

M. le Maire rappelle à l'assemblée que d'importantes subventions ont été obtenues pour financer les travaux prévus en 2021.

Les travaux seront payés avant leur versement d'où la nécessité de contracter une ligne de trésorerie de 676 593 € qui sera utilisée en partie, en cas de besoin.

CRÉATION DE POSTE

Un poste sera créé afin d'assurer le secrétariat de mairie, la secrétaire actuelle ayant obtenu une mutation dans les Ardennes.

ADHÉSION SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES

Le Centre de Gestion de l'Aisne peut mettre à disposition un service de remplacement (secrétariat de mairie). Pour cela, il convient de délibérer en ce sens. Le Conseil Municipal donne son accord dans l'attente d'un recrutement définitif sur le poste de secrétaire de mairie.

VOTE DE CRÉDITS

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

Recettes de Fonctionnement

C/7713	+307.92	Association Sport et Détente Rostands dissoute
C/445	- 307.92	Association Sport et Détente Rostands dissoute
C/775	- 5 641.75	Solde ZAC Grand Hôtel
C/70848	+5 641.75	Solde ZAC Grand Hôtel

PROJETS ÉOLIENS

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur l'implantation d'éoliennes sur plusieurs communes de l'Aisne et des Ardennes.

Compte tenu de la densité déjà importante dans le secteur, il est décidé de donner un avis défavorable.

PROJET GAEC LABART

Le Conseil Municipal doit donner son avis sur l'exploitation d'un élevage de 200 vaches et d'une activité de méthanisation sur la commune de MAINBRESSON.

Après un tour de table : 11 abstentions et 2 avis favorables.

RAPPORT DE GESTION SPL-XDEMAT

M. le Maire présente le rapport de gestion pour l'année 2020 de la société publique locale SPL-XDEMAT qui a été développée en 2012, par des collectivités pour des collectivités, afin de fournir des outils de dématérialisation simples et performants. Les collectivités et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Aisne peuvent en bénéficier sur simple adhésion. La commune a adhéré à cette société en 2014.

La dématérialisation est utile pour la commune lors des appels d'offres ainsi que pour la transmission des actes administratifs en préfecture notamment. Le Conseil Municipal approuve ce

rapport de gestion qui fait apparaître un nombre d'adhérents toujours croissant, un chiffre d'affaires en augmentation et un résultat net positif.

RAPPORT D'ACTIVITÉ FONDATION DU PATRIMOINE

M. le Maire présente le rapport d'activité 2020 de la Fondation du Patrimoine. Ce rapport informe et rend compte de ses actions et de ses résultats. Il peut être consulté en mairie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ USEDA

M. le Maire donne information au Conseil Municipal du rapport annuel 2020 émanant de l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne concernant le bilan d'activité sur la maintenance de l'éclairage public de la commune.

Ce rapport est approuvé et peut être consulté au secrétariat de mairie par toute personne le souhaitant.

RECTIFICATIF ROZOY FLASH N°180

L'entreprise RAVAUX nous demande de préciser le compte rendu concernant l'avenant aux travaux de la maison médicale "pour le lot n°2, charpente-couverture-ardoise : les 4 002 € TTC en couverture sont des travaux de désamiantage réalisés par une autre entreprise."

Ces travaux ont été réglés à l'entreprise RAVAUX et non prévus au marché. Dont acte.

QUESTIONS DIVERSES

Informations données par M. le Maire

M. le Maire annonce une prochaine fusion du Comité des Fêtes et du Foyer Rural. Une Assemblée Générale Extraordinaire est prévue le 20 septembre 2021.

Il fait part d'une lettre de remerciements de la Fondation du Patrimoine pour la subvention de 100 €.

Il informe du regroupement des écoles maternelle et primaire rue de Sedan (maison du Bailli), suite à la baisse du nombre d'enfants inscrits.

Il présente le panneau donné par l'association GRIMALDI pour rappeler les liens avec la Principauté de MONACO. Il sera installé prochainement à l'entrée du village, route de Montcornet.

TOUR DE TABLE

Maurice POULAIN signale un stock important de tables d'école inutilisées et propose d'organiser leur vente.

Lucienne BEKALAREK relance au sujet de l'affaissement des bouches à clé, rue Charles de Gaulle. **Nicolas FRICOTEAUX** fait part de son intervention au nom de la voirie départementale à laquelle VEOLIA va donner suite dans des délais brefs.

Elle fait part de sa satisfaction de voir les échafaudages à la collégiale.

Marie-Noëlle FRERE fait part d'une remarque d'un Rostand sur l'éclairage public de certains secteurs du village (certains allumés et d'autres non). L'USEDA doit intervenir très prochainement pour régler ces problèmes divers concernant l'éclairage public.

Elle signale également le manque de poubelles sur certains secteurs du village. La Commission Embellissement va se réunir.

Anne-Sophie COLOMBE demande les conditions pour adhérer à un contrat Cap Jeunes et des précisions sur les tâches pouvant être effectuées par les jeunes bénéficiaires du dispositif. Il lui est répondu que le travail est réparti selon les aptitudes des stagiaires et les tâches disponibles.

Michel DAUTRECQUE demande quand aura lieu l'installation des nouvelles bouches à incendies et si le traçage des passages piétons au niveau des écoles est bientôt prévu.

Il signale la reprise des activités du club des Aînés Rostands.

Olivier THOUANT informe et déplore le vandalisme cet été à la station de pompage de Wichery (grillage arraché, passerelle en fer volée).

Xavier BOULANDE demande que soit fait un rappel des nouvelles consignes sur le ramassage des ordures ménagères, certaines personnes sortant toutes les semaines la poubelle grise ou la laissant sur le trottoir en permanence, attention à la facturation ! (Voir encart dans Informations Générales).

Il rappelle la semaine musicale organisée par TACT (flyer distribué dernièrement) du 25 septembre au 2 octobre 2021 avec le **vendredi 1^{er} octobre, à 20h30, à la salle des fêtes de ROZOY, un concert gratuit de jazz classique par le groupe SUNDAY JAZZ 3.0.**

La 1^{ère} partie est assurée par l'École de Musique de TACT.

CONCERTS
Du 25 septembre au 02 octobre
17^{ème} Semaine Musicale

Bo'Wave
Lundi 27 septembre 20h30 à la salle des fêtes de Brouhaumont
Années 80 violoniste

Watcha tribu
Mardi 28 septembre 20h30 à la salle des fêtes de Ditz-le-Croix
Musique populaire

Sunday Jazz 3.0
Vendredi 01 octobre 20h30 à la salle des fêtes de Rozoy
Jazz classique

Tribute Goldman
Samedi 02 octobre 20h30 à la salle des fêtes de Chausse
Goldman

03.23.98.50.39
tactassociation@gmail.com

1^{ère} partie des concerts assurée par L'École de Musique de Tact

La séance est levée à 23h50.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGERS RAPPEL DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Bac gris pucé : uniquement pour les déchets ménagers,
Ramassage chaque semaine, le mercredi matin à partir de 5h.

Le sortir la veille au soir. Pas de sacs à côté ou sur le bac.

ATTENTION : à partir du 1^{er} janvier 2022, comptage réel des levées pour l'imposition 2023.

A chaque fois que vous sortez votre bac gris, une levée est comptabilisée.

Il est donc préférable d'éviter de le sortir chaque semaine.

Ne le laissez pas constamment sur le trottoir, car il sera comptabilisé toutes les semaines !

Bac vert : tous les recyclables, papiers, plastiques, emballages, alu...,
Ramassage tous les 15 jours, le vendredi, à partir de 5h.

De même, le sortir la veille au soir. Les levées ne sont pas comptabilisées.

Pas de facturation supplémentaire.

Depuis le 13 septembre, les consignes de tri ont évolué dans tout le département de l'Aisne : **tous les emballages et papiers peuvent se trier.**

Un courrier et un nouveau flyer vous ont été distribués dernièrement.

La Communauté de Communes nous signale qu'il y a encore trop de déchets ménagers dans les bacs prévus pour les recyclables.

Bornes à verre

Apport volontaire – parking Digue, résidence Pervenche, place de la Neuville, Zone commerciale, Apremont.

Pour toute question, contacter la
Communauté de Communes au
03 23 98 04 54

Ci-contre, exemple d'incivilité à déplorer,
près de la borne de la zone commerciale.



BIBLIOTHÈQUE

C'est la rentrée à la bibliothèque !

L'équipe vous accueille

depuis le mercredi 1^{er} septembre 2021.

Un nouveau protocole sanitaire

nous oblige à vous demander de

porter un masque et de nous

présenter votre PASS'SANITAIRE

à votre première visite.

Merci de votre compréhension.



LES AÎNÉS ROSTANDS

Reprise des réunions hebdomadaires depuis le
16 septembre 2021.

Chaque jeudi, de 14h00 à 16h30, réunion
suivie d'un goûter au local de la résidence
Pervenche.

PASS Sanitaire obligatoire.

VENEZ NOMBREUX

US ROZOY SUR SERRE

STADE MUNICIPAL



Les créneaux d'utilisation du stade
municipal par le club de football sont :

Le lundi 17h30-20h30. Le mardi 17h30-18h30.

Le mercredi 13h30-21h00.

Le jeudi 18h00-19h30.

Le vendredi 18h30-21h00.

Le samedi et le dimanche toute la journée.

Par conséquent, la pratique de loisirs n'est pas
autorisée à ces moments qui sont réservés pour le
club de football.

PROCHAINES SÉANCES DE CINÉMA

Mercredi 6 Octobre à 20h00 : ROUGE

Drame – 1h28mn avec Sami BOUJILA, Zita HANROT

Lundi 25 Octobre à 16h30 : PIL

Dessin animé français – 1h29mn

Suivi à 20h00 – UN TRIOMPHE

Comédie – 1h46mn avec Kad Mérad

Mercredi 3 Novembre à 20h00 : FLAG DAY

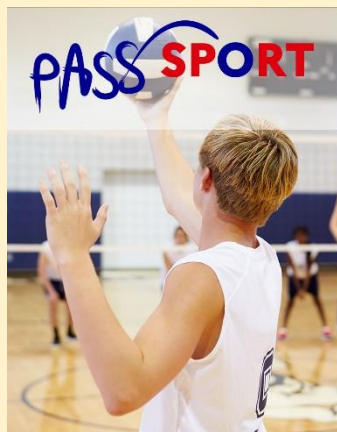
Thriller – 1h48mn – de et avec Sean Penn, Josh Brolin

Mercredi 17 Novembre à 20h00 : DELICIEUX

Comédie historique – 1h53mn – avec Grégory Gadebois, Isabelle Carré, Benjamin Lavernhe, Guillaume de Tonquédec



Salle des Fêtes - PASS Sanitaire obligatoire



1jeune1solution.gouv.fr



Vous avez entre 6 et 18 ans et vous voulez faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour vous inscrire dans un club grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant.

Cette aide de l'État est destinée aux enfants de 6 à 18 ans bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire 2021.

Elle leur permettra de financer tout ou partie de leur inscription dans une association sportive de septembre 2021 à juin 2022.

Pour les jeunes, c'est une opportunité de rejoindre un club, retrouver des camarades, pratiquer leur sport favori ou l'essayer.

Pour les familles, c'est un soutien socio-éducatif, une activité et un cadre structurants pour leur enfant.

En plus du recrutement de 6 pilotes engins blindés, 6 sapeurs de combat, 4 maîtres-chiens et 4 mécaniciens (voir ROZOY FLASH 180 du 29 juin),

Le 94ème Régiment d'Infanterie de Sissonne (02) recrute

2 Agents Polyvalents de Restauration ou 2 cuisiniers pour novembre 2021

Rendez-vous en ligne sur <https://www.sengager.fr/>, au CIRFA de Laon ou lors des permanences de l'armée de terre dans le département de l'Aisne (appeler au 03.23.26. 72.38).

L'armée de Terre recrute et forme
Un engagement près de chez vous, c'est maintenant !

Flash info
CIRFA de LAON 44 rue Vinchon
Le Pole Soutien du CENZUB-94 RI de SISSONNE recrute :

AGENT DE RESTAURATION

2 Agents Polyvalents de Restauration ou 2 Cuisiniers pour Novembre 2021.

Nous sommes à votre disposition pour recevoir vos CV ou répondre à vos questions
03 23 26 72 38
rgs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intradef.gouv.fr

Rendez-vous en ligne sur sengager.fr au CIRFA de Laon ou
En Permanence du Département à :
Chauny, Tergnier, ST Quentin, Bohain, Soissons, Villers Cotterets, Château Thierry, Vervins, Hirson, Guise

ASSISTANTES MATERNELLES

Le territoire étant en manque de modes de garde, une réunion d'information sur le métier d'assistante maternelle est organisée le 5 octobre 2021 à la salle des fêtes de Montcornet.

Les personnes ne pouvant venir à cette réunion mais souhaitant des informations peuvent contacter Marie ROY, animatrice du Relais Petite Enfance L'Eveil des P'tits Loups au 06.79.22.45.42.

Assistant(e) Maternel(le)
Pourquoi pas vous ?

L'éveil des P'tits Loups
RELAYS PETITE ENFANCE

Réunion d'informations sur le métier

Le mardi 5 octobre 2021 à 14h00

Salle des fêtes
Place de l'hôtel de ville
02340 Montcornet

Renseignements et inscription:
06.79.22.45.42

Pour information, depuis le 1^{er} septembre 2021, le RAM (Relais Assistantes Maternelles) est devenu le RPE (Relais Petite Enfance) L'Eveil des P'tits Loups.

Des ateliers d'éveil sont organisés à ROZOY SUR SERRE, à la maison DELAMARE, place du Chapitre, à partir du 23 septembre, de 9h à midi. Inscription obligatoire.

N'hésitez pas à contacter Marie ROY ou à consulter la page Facebook « RPE, L'Eveil des P'tits Loups ».

Le Truck de SOLiHA Solidaires pour l'habitat Pour les Séniors

Un camping-car équipé sera présent le jeudi 7 octobre 2021, de 11h30 à 15h30, sur la place de ROZOY SUR SERRE.

C'est une maison "ambulante" qui permet à tous de découvrir des trucs et astuces pour améliorer son confort à la maison, sensibiliser au maintien à domicile et faire des économies d'énergie.

Pour vous ou pour un de vos proches, guidé par un animateur, prenez le temps de vous informer ! Venez le découvrir !

EN ROUTE POUR VOS TRAVAUX !

Venez visiter le **Truck** & rencontrer l'équipe SOLIHA

Repenser votre logement pour un quotidien adapté

Roi le jeudi 7 octobre à partir de 11h30
Place de l'Europe à Rozy sur Serre

AMÉNAGEMENTS
OBJETS INNOVANTS
CONSEILS
ACCOMPAGNEMENT
FINANCEMENTS
AIDES

INFOS :
03 23 26 73 75
s.pereira@soliha.fr